

M. Daniel CORBINUS

27 mars 2023 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mme BRUCALLET Denise Romorantin

Ce projet prévoit 2 plates formes logistiques ce qui signifie un va et vient de camions donc des nuisances. Ces camions ne prendront pas forcément l'autoroute (en le pris des péages) donc les routes seront forcément endommagées. Elles le sont déjà et présentent de suffisamment d'ornières et de trous.

Pollution, nuisances, stockage de produits (en cas d'incendie).
Concernant les emplois, il serait peut être judicieux de penser à autre chose.

(Industrie moins polluante pour l'environnement)

Je vous ai fait un courrier de la Préfecture me demandant de fournir au futur registre des observations reçues par voie électronique, à savoir:

- M. Pascal JOURDANT
- M. Bruno GROSSI
- Mme Léale MARINO
- M. Patricio GUYOMARD
- M. Laurent BRUNET
- M. Alain BERNARD

M. GARNIER Jérôme 40 Rue des Capillans 41200 Romorantin

La construction des plateformes entraîne la disparition de terrains qui pourraient être utilisés à des fins plus utiles (jardins, plantations).

La circulation des camions entraînerait une pollution importante et une détérioration des voies de circulation (prise en charge par qui?)

Les emplois (dont le nombre est très inférieur) sont généralement effectués dans des conditions pénibles et mal rémunérées.

Mlle Charpenier Mireille 18 rue Hubert Fierroy 41200 Romorantin. Je suis contre le projet de réconstruction de plates formes logistiques car, selon moi, cela entraînerait un désastre écologique (pollution due aux va et vient de camions, stockage de produits inflammables, non protection des zones humides...). De plus, cela n'apportera rien pour les commerçants du centre ville. De plus, les conditions de travail des salariés de ce genre de plate forme sont désastreuses.

28 mars 2023 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30